**Maîtrise des coûts de gestion des déchets municipaux : l'ADEME signe avec Eco-Emballages et ADELPHE**

**02/03/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Après dix années marquées par le développement des collectes sélectives et l'amélioration des modes de gestion des déchets municipaux, l'objectif est désormais d'optimiser le service rendu à l'usager. Pour cela, l'ADEME, ECO-EMBALLAGES et ADELPHE décident, dans le cadre de leurs missions respectives, de renforcer leur collaboration dans le domaine de l'évaluation et de l'optimisation des coûts de gestion des déchets municipaux, par la signature de deux accords cadres. Cette coopération porte également sur la prévention et les filières de recyclage.**

http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif **Deux accords cadres pour trois acteurs de la gestion des déchets**

Les accords cadres signés par l'ADEME, ECO-EMBALLAGES et ADELPHE portent sur la définition des modes de calcul des coûts, la consolidation et la diffusion des résultats obtenus et la mise en ?uvre de méthodes permettant d'assurer la cohérence des démarches de maîtrise des coûts auprès des collectivités locales.

Ces deux accords portent aussi sur la promotion et la sensibilisation aux démarches de prévention, la mesure des résultats de ces actions, la coordination entre les filières de produit en fin de vie et la pérennisation des filières de recyclage.

Ces deux accords cadres officialisent un partenariat de longue date entre l'ADEME, ECO-EMBALLAGES et ADELPHE afin de favoriser la complémentarité de leurs missions et d'en accroître l'efficacité.

http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif **La maîtrise des coûts, une problématique aux multiples facteurs**

**Les études de coût et les opérations pilotes d'optimisation des collectes de déchets menés jusqu'à présent par l'ADEME, ECO-EMBALLAGES et ADELPHE ont permis d'identifier des facteurs permettant de réduire notablement les coûts.**

Pour qu'une démarche de maîtrise des coûts réussisse, il est nécessaire, au préalable, d'harmoniser les méthodes de calcul (qui ne sont pas toujours identiques d'une collectivité à une autre) et d'en systématiser l'étude (les études étaient jusqu'à présent ponctuelles). L'implication des collectivités locales est ensuite indispensable afin que celles-ci passent d'une approche où la priorité était essentiellement le service à l'usager à une nouvelle démarche prenant en compte la notion de qualité de service au meilleur coût. Enfin, il convient d'informer les citoyens afin de les impliquer à leur tour dans cette problématique.

http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif **Un dispositif d'aide basé sur le volontariat des collectivités locales**

**Dans le cadre du barème de soutien aux collectivités locales entré en vigueur le 1er janvier 2005, ECO-EMBALLAGES et ADELPHE ont proposé de verser aux collectivités locales une aide et d'assurer un accompagnement pour favoriser la connaissance et l'optimisation des coûts de gestion des déchets. Ce nouveau soutien prend la forme d'un forfait par habitant de 0,5€ pour l'étude des coûts et de 0,5€ pour leur optimisation.**

Pour en bénéficier, la collectivité s'engage à mener les études correspondantes (il ne s'agit pas d'une obligation, la démarche est volontaire).

http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif **L'ADEME observateur et animateur**

**Les pouvoirs publics, via le cahier des charges des deux agréments (ECO-EMBALLAGES et ADELPHE) ont souhaité que l'ADEME, chargée d'une mission d'observation et de centre de ressources sur la notion de coûts, soit associée à la mise en ?uvre de ces nouveaux soutiens.**

Un comité ?Connaissance des coûts? est également mis en place afin d'élargir la concertation entre les acteurs. Il aura pour vocation de valider les éléments de méthode liées à la connaissance des coûts et de partager les approches de chacun. Animé par l'ADEME, il réunira des représentants des collectivités locales, des usagers, des prestataires, des éco organismes et les pouvoirs publics.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [[http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=65E4A6768E3FE53A97EC8785AD3D89481112173365806.jpg](http://www.ecoemballages.fr/home.asp)](http://www.ecoemballages.fr/home.asp) | [[http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=65E4A6768E3FE53A97EC8785AD3D89481112173373836.jpg](http://www.adelphe.fr/)](http://www.adelphe.fr/) |

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45

* Relations presse ADELPHE

[Jean Devisme](mailto:j.devisme@adelphe.fr)   
Tél. : 01 58 73 84 84

* Relations presse Eco-Emballages

[Sophie Monet](mailto:sm@monet-rp.com)   
Tél. : 01 45 63 66 32 / fax 01 42 89 46 00